Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SOUS PRÉFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVÉE LE
20 OCT. 2016

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2016

INFORMATION N°2016/132
Date de convocation : 11 OCTOBRE
Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille seize, le 17 octobre 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle Polyvalente de LIGNY-EN-CAMBRESIS, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Bévillers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Catlenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Etaient présents (58 titulaires 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Vincent WAXIN	Jean-Félix MACAREZ
Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD
Nathalie GAVE	Christian PAYEN	Pierre-Henri DUDANT
Gérard LENOBLE	Jean-Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX
Brigitte ROLAND-BEC	Gérard FILLION (S)	Dominique LAMOURET
Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Guy BRICOUT	Régine DHOLLANDE	Mélanie DISDIER
Anne-Sophie MERY-DUEZ	Liliane RICHOMME	Alain RIQUET
Martine THUILLEZ	Sandrine TRIOUX	Serge WARWICK
Alain GOETGHELUCK	Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER
Pierre LAUDE	Bernard PLET	Jean-Claude GERARD
Jean-Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE	Jean-Louis CAUDRELIER
Karine ELOIR	Charles BLANGIS	Laurent COULON
Joëlle MANESSE	Joseph MODARELLI	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Janine TOURAINNE	Pascal LEVEQUE
Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART	Laurence RIBES
Michel GOUVART (S)	Didier BLEUSE	Jacky DUMINY
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX
Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Stéphane JUMEAUX
Jean-Marc DOSIERE	Jean-Paul CAILLIEZ	Daniel FIEVET
Chantal WAYEMBERGE		

Membre(s) Excusé(s) (1) : Jean-Pierre RICHEZ

Membre(s) Absent(s) (6) :
Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Marie-Lise MARLIOT, Bruno MANNEL, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Henri QUONIOU.

Membre(s) ayant donné procuration (9) :
Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Jacques OLIVIER à Nathalie GAVE, Denis COLLIN à Régine DHOLLANDE, Pierre LEVEQUE à Serge WARWICK, Bernard POULAIN à Didier BONIFACE, Brigitte PRUVOY à Martine THUILLEZ, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Isabelle PIERARD à Charles BLANGIS, Axelle DOERLER à Jean-Paul CAILLIEZ.

Véronique NICAISE est élue secrétaire de séance

INFORMATION N°2016/132 - PAYS DU CAMBRESIS - COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

Monsieur le Président informe l'assemblée que lors du conseil syndical du Pays du Cambrésis en date du 24 mars 2016 le rapport d'activités 2015 a fait l'objet d'une communication et a été adopté par l'assemblée délibérante.

Monsieur le Président indique qu'il appartient ensuite aux collectivités adhérentes, conformément à l'article L5211-39 du CGCT, d'en faire communication à leur conseil communautaire en séance publique.

Monsieur le Président présente donc à l'assemblée ce rapport et demande si celui-ci appelle d'éventuelles observations.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 20 octobre 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 20 octobre 2016
Le 20 octobre 2016

Vu,

Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental

Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Pays du Cambrésis

Réf : 160922-rapportactivités2015
Affaire suivie par : Dorothée BIN
Tél : 03 27 72 92 62
Email : d.bin@paysducambresis.fr

Monsieur BRICOUT
Président de la communauté du Caudrésis-Catésis
Maire de Caudry
39 rue de Ligny
59540 CAUDRY

REÇU 28 SEP. 2016

A Cambrai, le 26 septembre 2016

Objet : Rapport d'activités 2015

Monsieur le Président,

En application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis est tenu de vous adresser chaque année, avant le 30 septembre, un rapport retraçant l'activité du Syndicat Mixte, accompagné du compte administratif arrêtés par l'organe délibérant.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Président au conseil communautaire en séance publique au cours de laquelle les délégués du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis sont entendus. Le Président du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis peut être entendu, à la demande de la collectivité, par le conseil communautaire de chaque collectivité membre ou à la demande de ce dernier.

Aussi, conformément à l'article L.5211-39 du CGCT, vous trouverez-ci-joint le rapport d'activités du Pays du Cambrésis ainsi que le compte administratif de l'année 2015.

Par ailleurs, je vous remercie de bien vouloir me tenir informé de la date à laquelle le rapport d'activités a été présenté au sein de votre collectivité.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Sylvain TRANOY

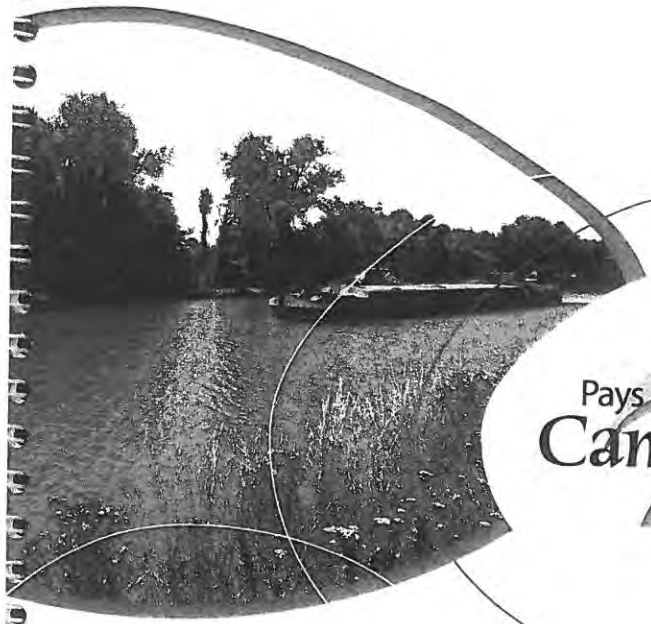

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE
29 SEP. 2016

Pays du Cambrésis
Syndicat Mixte

Rapport d'activités 2015

Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis
Espace Cambrésis • 14 rue Neuve - BP 50049
59401 Cambrai cedex
Tél. 03 27 72 92 60 • Fax : 03 27 70 96 99
Email : secretariat@paysducambresis.fr

www.paysducambresis.fr

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

En application de l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, le Président du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis est tenu d'adresser chaque année, avant le 30 septembre, aux Présidents des Communautés de Communes un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Président à son conseil communautaire en séance publique au cours de laquelle les délégués du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis sont entendus. Le Président du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis peut être entendu, à la demande de la collectivité, par le conseil communautaire de chaque collectivité membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de l'EPCI rendent compte au moins deux fois par an au conseil communautaire de l'activité du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis

Aussi, conformément à l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, il a été retracé le rapport d'activités du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis sur l'année 2015 lors du Comité Syndical du 24 mars 2016.
Celui-ci a été transmis le 27 septembre, accompagné du compte administratif, à chaque collectivité membre pour que les délégués puissent en rendre compte au sein d'une séance publique du conseil communautaire.

Une copie du rapport d'activités est transmise au Préfet du Nord, au Sous-préfet de Cambrai, au Président du Conseil Régional Hauts de France et au Président du Conseil Départemental du Nord.

Crédits photos : Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis - Office de Tourisme du Cambrésis
Samuel Dhote, Yannick Prangère, Cambrésis Développement Économique,
Association Beauvois Expansion Animation, Association APEPITE
Rédaction : Équipe du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis
Conception graphique : Yannick Prangère • www.mesimages.org
Impression : Imprimerie Balder

Pays du Cambrésis

SOMMAIRE

1. DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE P. 04-05

2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE P. 06-07

3. PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE P. 08-09

4. AMÉLIORER L'HABITAT PRIVÉ P. 10-11

5. IMPULSER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE P. 12-13

6. SOUTENIR LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE P. 14-15

7. SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT RURAL P. 16-21

8. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2015 P. 22-23

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

NOM DU GROUPEMENT	SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU CAMBRÉSIS	
DATE DE CRÉATION	30 JUILLET 2003	
COMMUNE SIÈGE	CAMBRAI	
COMMUNES MEMBRES	ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI	
POPULATION TOTALE CONCERNÉE	164 159 HABITANTS	
NOM DU PRÉSIDENT	SYLVAIN TRANOY	
VICE-PRESIDENTS	Guy BRICOUT	1er VP - Cté de Communes du Caudrésis-Catésis
	Georges FLAMENGT	2ème VP - Cté de Communes du Pays Solesmois
	François-Xavier VILLAIN	3ème - Cté d'Agglomération de Cambrai
	Colette DESSAINT	4ème VP - Cté de Communes de la Vacquerie
	Serge SIMEON	5ème VP - Cté de Communes du Caudrésis-Catésis
	Paul SAGNIEZ	6ème VP - Cté de Communes du Pays Solesmois
	Serge FOVEZ	7ème VP - Cté d'Agglomération de Cambrai
	Jacques OLIVIER	8ème VP - Cté de Communes du Caudrésis-Catésis
	Jean-Richard LECHOWICZ	9ème - Cté d'Agglomération de Cambrai
	Michel HENNEQUART	10ème VP - Cté de Communes du Caudrésis-Catésis
	Jean-Pascal LEROUGE	11ème - Cté d'Agglomération de Cambrai
	Alexandre BASQUIN	12ème - Cté de Communes du Caudrésis-Catésis
	Yves COUPE	13ème VP - Cté d'Agglomération de Cambrai
AUTRES MEMBRES DU BUREAU	Didier DRIEUX	Cté d'Agglomération de Cambrai
	Edouard SLEDZ	
	Michel PRETTRE	
	Jacques DENOYELLE	
	Serge WARWICK	Cté de communes du Caudrésis-Catésis
	Isabelle PIERARD	
	Marc PLATEAU	
	Gilbert GERNET	Cté de Communes du Pays Solesmois

SIÈGE DE LA STRUCTURE

Au 1er janvier 2015, le Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis a son siège et ses locaux administratifs à l'Espace Cambrésis au 14 rue Neuve à Cambrai.

En 2015, le Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis regroupe les 4 intercommunalités de l'arrondissement de Cambrai : communauté d'agglomération de Cambrai, communauté de communes du Caudrésis-Catésis, communauté de communes du Pays Solesmois et la communauté de communes de la Vacquerie (soit 116 communes et 164 159 habitants).

Communautés d'Agglomération et de Communes de l'arrondissement de Cambrai au 1er janvier 2015

COLLECTIVITÉS MEMBRES	PRÉSIDENT	NOMBRE D'HABITANTS
Cté d'Agglomération de Cambrai	Monsieur François-Xavier VILLAIN	77 293
Cté de Communes du Caudrésis - Catésis	Monsieur Guy BRICOUT	66 025
Cté de Communes du Pays Solesmois	Monsieur Georges FLAMENGT	15 232
Cté de Communes de la Vacquerie	Madame Colette DESSAINT	5 609

Chaque collectivité pourvoit aux dépenses du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis.

En 2015, le montant voté par les membres du comité syndical était pour le budget principal de : **2.67 € par habitant.**

Pour le budget annexe du Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux », le montant était de : **1.20 € par habitant.**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis est présidé par Monsieur Sylvain Tranoy, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, en charge de l'enseignement supérieur et du logement.

LA GOUVERNANCE

Le Pays, est piloté par les élus locaux qui représentent les 4 intercommunalités du territoire. La concertation avec les acteurs est au cœur du fonctionnement du Pays, en particulier à travers ses commissions thématiques. La société civile est également associé via le Conseil de Développement.

Les instances décisionnelles

Le Comité Syndical

Le Comité Syndical est l'assemblée délibérante du Pays.
Il est composé de 128 délégués désignés par les 116 communes.

Son rôle :
- **Délibérer sur les projets**
- **Voter les budgets**
- **Valider les stratégies, les programmes d'actions et les projets**

Le Comité Syndical s'est réuni à quatre reprises en 2015 :
le 21 janvier, 11 mars, le 8 juillet et le 9 novembre.

Le Bureau

Il compte 22 membres qui sont élus par le Comité Syndical.

Son rôle est de coordonner les actions.

Le Bureau s'est réuni à trois reprises en 2015 :
- Le 19 février
- Le 15 juin
- Le 22 octobre

L'instance de concertation

Les commissions

Les commissions élaborent des orientations, suivent les programmes et projets, proposent des actions dans les domaines les concernant et conduisent les réflexions plus approfondies sur les travaux en cours.

5 commissions sont en place :
- Commission « de suivi des PLU et du SCoT »
- Commission Climat/Energie
- Commission Développement Economique
- Commission Habitat
- Commission Transport

L'instance de consultation

Le Conseil de Développement

Le conseil de développement est l'espace de démocratie participative du syndicat mixte du Pays du Cambrésis. Il est composé de 70 membres issus de la société civile représentant les différentes catégories socio-professionnelles du territoire. Il est présidé par Monsieur Jean Béguin. Il émet des avis sur des sujets dont il est saisi ou dont il s'autosaisit.

En 2015, il a focalisé ses travaux sur le projet de territoire « Cambrésis 2013 » via quatre commissions :
- Aménagement/Urbanisme/ Habitat, animé par Gabriel Scrève
- Tourisme/Patrimoine, animé par Liliane Durieux et Jean Bézu
- Cadre de vie/Environnement/Agriculture, animé par Michel Wallerand
- Développement économique, animé par Guy Bourdrez

En 2015, le conseil de developpement s'est réuni, en séance plénière, le 07 avril et le 03 décembre.

Pays du Cambrésis

PERSONNEL RECRUTÉ PAR L'EPCI	
NOMS	**FONCTION**
Mélanie FANTON	Directrice / Chef de projet Pays
Paméla PASTURE	Assistante administrative et comptable
Dorothée BIN	Assistante de programmation / Chargée de communication
Damien ENDERLIN	Animateur LEADER jusqu'avril 2015
Sophie DA FIES	Chargée de mission Habitat jusque mai 2015
Jonathan LABAERE	Chargé de mission Urbanisme
Magdalena VANRENTERGHEM	Chargée de mission Environnement / Plan Climat Territorial
Yannick PECHARD	Assistant Trame Verte et Bleue
Sergine VAUBOURGEIX	Chargée de mission Économie

Total de l'effectif de l'EPCI : 9 personnes au 31 décembre 2015

SON RÔLE - SES MISSIONS

Le Syndicat Mixte du Pays a pour objet de fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun de développement et d'aménagement global et durable du territoire. Il constitue un niveau privilégié de partenariat et de concertation entre l'ensemble des acteurs locaux publics et privés qui oeuvrent au développement du territoire. Au plus près des acteurs locaux, qu'ils soient publics (communes et communautés de communes), associatifs ou privés, le rôle du Pays est d'aider à l'émergence de projets répondant aux objectifs définis dans son projet de territoire à travers des partenariats étroits avec l'Europe, l'Etat, la Région, le Département les organismes consulaires, professionnels et associatifs, ...

Le Syndicat Mixte porte des missions de développement comme par exemple :
- L'aide à l'émergence et conduite de projets
- Le soutien technique aux porteurs de projets et l'assistance à maîtrise d'ouvrage
- L'expérimentation et la conduite d'études stratégiques
- La communication et la sensibilisation aux enjeux de développement du territoire

Le syndicat mixte :
- Porte le Schéma de Cohérence Territoriale du Cambrésis
- Gère le programme Européen pour le Développement Rural (LEADER 2014-2020),
- Gère le programme de rénovation de l'habitat ancien énergivore (« Habiter mieux »)
- Répond pour le compte du territoire, à des appels à projets comme pour le projet « Territoire à Energie Positive pour la croissance verte » (TEPCV 2016-2017),...

PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Cambrésis

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Cambrésis a été approuvé le 23 Novembre 2012. Il définit, à l'échelle du Cambrésis et d'ici 2020, de grandes orientations relatives à l'aménagement du territoire (habitat, environnement, transports, développement économique, ...). En tant que personne publique associée, le Pays du Cambrésis doit formuler un avis sur chaque projet de PLU arrêté. Les avis formulés par le Pays sur les PLU arrêtés sont établis grâce aux réunions d'une commission spécifique et du Bureau. La commission « de suivi des PLU et du SCoT » se réunit régulièrement pour examiner les différents dossiers.

Toutefois, l'action du Pays ne se limite pas à la formulation de cet avis puisqu'un accompagnement plus complet est proposé aux communes et EPCI tout au long des procédures d'urbanisme. Le Pays du Cambrésis apporte ainsi un appui technique dans le domaine de la planification et la définition de projets tout en aidant à la prise en compte des orientations du SCoT.

Durant l'année 2015, le Pays du Cambrésis a ainsi :
- accompagné 52 communes du territoire pour la révision ou l'élaboration de leurs documents d'urbanisme,
- assuré l'analyse du dossier de PLH de la 4C et le suivi de la révision du PLH de la CAC,
- suivi les projets commerciaux notamment ceux faisant l'objet d'un passage en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC),
- accompagné les projets d'urbanisme opérationnel (centre d'interprétation du tank de Flesquières, reconversion de friche, extension d'activité économique, ...).

Suivi du SCoT

Durant l'année 2015, le Pays du Cambrésis a analysé les futures évolutions qui s'imposeront au SCoT :

- La loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010 dite loi « Grenelle 2 » ou encore loi « ENE », a renforcé les attentes à l'égard des SCoT et complété leur contenu en conséquence. Ses dispositions doivent être intégrées aux SCoT approuvés sur la base des dispositions antérieures (appelés SCoT « SRU »), au plus tard le 1er janvier 2017. Le SCoT du Cambrésis a été approuvé sur la base des dispositions antérieures à la loi « Grenelle 2 ». Toutefois, le schéma semble répondre aux exigences réglementaires apportées par cette loi.

- L'adhésion des six communes de l'Enclave et des Hauts du Cambrésis, à la CAC et la CC de la Vacquerie, ont entrainé une extension du périmètre du SCoT conformément au Code de l'Urbanisme. Ce dernier précise qu'une procédure visant à la généralisation des orientations du SCoT sur le périmètre élargi devra être lancée au plus tard lors de la délibération qui suit l'analyse des résultats de l'application du schéma (qui doit être prise au plus tard 6 ans après l'approbation).

L'aide à la mise en place de stratégies foncières

Suite à la réalisation du diagnostic foncier en 2014, le Pays du Cambrésis a participé durant l'année 2015 à la préparation et l'animation d' « ateliers du foncier » organisés par les différentes intercommunalités. Lors de ces ateliers, des échanges individuels ont été proposés à chaque commune afin d'accompagner leurs projets de renouvellement urbain.

Plus de 80% des communes de l'arrondissement ont participé à ces ateliers, montrant un réel intérêt pour cette approche locale. De nombreux secteurs à enjeux ont été identifiés permettant aux communes une inscription à la convention cadre signée entre l'EPF et leurs intercommunalités et la recherche d'aides financières du Conseil Départemental.

Ces ateliers ont permis d'offrir aux communes un appui technique sur plusieurs thématiques encourageant le développement de :
- la trame verte et bleue en identifiant et accompagnant les projets en cours et futurs,
- l'habitat en sensibilisant au renouvellement urbain et par l'identification de secteurs à enjeux pouvant faire l'objet d'une aide partenariale.

Ces ateliers ont également permis un accompagnement individualisé aux communes sur les questions d'urbanisme et de rappeler les obligations de compatibilité avec le SCoT.

AMÉLIORER L'HABITAT PRIVÉ

Le programme d'intérêt général « Habiter Mieux »

Le Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » est à mi-parcours : Des aides financières sont toujours disponibles pour améliorer les logements.

Le Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » du Pays du Cambrésis prévoit la rénovation de 850 logements sur 5 ans, entre 2013 et 2017. A mi-parcours, 390 logements ont bénéficié des aides financières du programme.

Un accompagnement gratuit et des aides qui financent en moyenne 63 % du coût des travaux (lutte contre la précarité énergétique ou maintien des personnes à domicile).

L'opérateur en charge de ce programme, INHARI, réalise des audits énergétiques dans chaque logement pour aider les propriétaires à définir le meilleur projet de travaux. Le plus souvent, un bouquet de travaux (par exemple isolation et chauffage) est réalisé.

En moyenne, 16.000 € de travaux – 10.000 € de subventions
= Seulement 6.000 € de reste à charge + 40 % d'économie sur les factures d'énergie

Dossiers agréés
PIG Habiter Mieux
du Cambrésis
en juin 2016

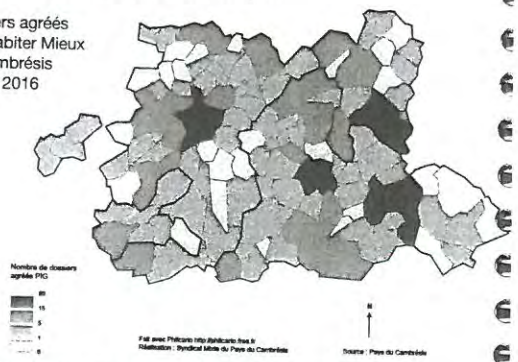

Les permanences	**Avesnes-les-Aubert**	Le 4ème lundi du mois de 14 h à 17 h en Mairie
	Busigny	Le 3ème mercredi du mois de 14 h à 17 h en mairie
	Caudry	Tous les mardis de 9 h à 12 h au CCAS
	Le Cateau-Cambrésis	Le 3ème mercredi du mois de 9 h à 12 h au centre socio-culturel
	Gouzeaucourt	Le 2ème mercredi du mois de 9 h à 12 h en mairie
	Iwuy	Le 1er lundi du mois de 14 h à 17 h en Mairie
	Solesmes	Le 1er mercredi du mois de 14 h à 17 h au Siège de la Communauté de Communes du Pays Solesmois

Communication et sensibilisation
En 2015, un plan de communication a été mis en place avec l'organisation de réunions d'informations et d'échanges en lien avec l'Espace Info Energie dans les intercommunalités. De plus, fut créés de nouveaux outils de communication (affiches, plaquettes), ainsi que la diffusion dans les radios (BLC) et les télés locales (Mag+ et Beffroi Vision).

Partenariats et suivi des projets de territoire

Observatoire de l'habitat
Des indicateurs ont été définis pour le montage de l'observatoire et le suivi des PLH du Cambrésis. Le premier comité technique avec les EPCI et les services a été organisé en 2015.

SEM 100 000 logements de la Région Nord – Pas de Calais
- Suivi du montage de la SEM
- Participation à la réunion de présentation de la SEM du 12 février 2015

En 2015, la communauté de communes du Pays Solesmois a délibéré et acté sa participation à la SEM 100 000 logements.

L'Espace Info Energie

L'Espace Info Energie (EIE) du Cambrésis est un service d'informations et de conseils sur l'énergie dans l'habitat.
Indépendant, il renseigne les particuliers de façon gratuite, neutre et objective.

Il apporte des solutions concrètes pour :
- Chercher des aides financières pour réaliser des travaux dans le parc privé (isolation, chauffage...).
- Mieux maitriser les consommations d'énergie des ménages (point sur vos factures),
- Recourir aux énergies renouvelables.

Depuis 3 ans, c'est plus de 1000 personnes sur le Cambrésis qui ont consulté l'Espace Info Energie, dont 70% ont réalisé des travaux après l'avoir consulté (selon une enquête réalisée par l'Espace Info Energie).

Avesnes-les-Aubert	Le 4ème lundi du mois de 14 h à 17 h en Mairie
Busigny	Le 3ème mercredi du mois de 14 h à 17 h en mairie
Caudry	Tous les mardis de 9 h à 12 h au CCAS
Le Cateau-Cambrésis	Le 3ème mercredi du mois de 9 h à 12 h au centre socio-culturel
Gouzeaucourt	Le 2ème mercredi du mois de 9 h à 12 h en mairie
Iwuy	Le 1er lundi du mois de 14 h à 17 h en Mairie
Solesmes	Le 1er mercredi du mois de 14 h à 17 h au Siège de la Communauté de Communes du Pays Solesmois

L'Espace Info Energie cherche également, en s'appuyant sur son réseau local, à rencontrer les ménages et les professionnels du Cambrésis pour les sensibiliser aux économies d'énergie. Ainsi, en 2015, l'EIE a réalisé 15 animations au cours desquelles il a sensibilisé 293 personnes. Ces animations ont été variées :
fête de l'énergie, interventions auprès d'associations (ACTION, Cambrésis ressources...), visite de la maison passive d'Awoingt, permanences à l'entreprise SICOS...

En 2015, les élus ont décidé de reconduire le soutien à l'Espace Info Energie, à hauteur de 20 000 €

IMPULSER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le pilotage et l'animation du Plan Climat Territorial du Pays du Cambrésis

Le Plan Climat a été actualisé en 2014 et 2015 pour tenir compte du bilan des premières années de mise en œuvre et pour poursuivre la mobilisation de tous les acteurs grâce à de nouvelles mesures pour la période 2014/2020.
Plusieurs rencontres se sont tenues (Réunion du comité de pilotage Contrat d'objectifs territorial CLIMAT du 12/02/15, réunions des comités techniques de suivi du COT des 17/03/15 et 19/03/15).

Programme global de rénovation des bâtiments publics sur le Pays

L'un des axes du plan climat territorial, prévoit d 'engager un programme de rénovation thermique et énergétique des bâtiments existants. C'est dans ce cadre que le pays a souhaité encourager et soutenir des démarches d'efficacité énergétique dans le patrimoine des collectivités, ceci en vue de répondre aux objectifs nationaux.

Pour compléter l'état des lieux de l'ensemble du patrimoine bâti des collectivités, réalisé en 2014, le Pays a décidé, en 2015, d'accompagner les communes volontaires en réalisant des audits de bâtiments publics et définissant un programme de rénovation

Le but de cette action est bien de réduire les déperditions et économiser l'énergie sur les bâtiments publics.

En 2015 :
- Comité de pilotage le 26/05/15
- Réunion de restitution des audits le 07/10/15

Cette mission a été confiée à Transénergie
Cout de l'étude en 2015 : 29 949.02 €

Dans le domaine de l'éolien, accompagnement de communes volontaires

Le Cambrésis est un secteur à fort potentiel de developpement éolien avec près de 300mw identifiés sur le territoire (le plus important de la région).
L'axe stratégique 4 du plan climat prévoit d'augmenter et de diversifier la part des énergies renouvelables produites localement, en développant notamment l'énergie éolienne.
En s'appuyant sur l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) sur l'éolien du Conseil régional Nord Pas de Calais, le Syndicat mixte du Pays du Cambrésis a souhaité accompagner les collectivités intéressées dans leurs interrogations, leurs projets.

Plusieurs réunions d'information et ou de travail se sont tenues :
- Réunion d'information et de lancement de l'AMO éolien le 17/09/15
- Réunion de travail avec les communes concernées par les projets éoliens : communes de Reumont/Troisvilles (30/09/15), commune de Troisvilles (06/10/15), commune de Cattenières (06/10/15), Communauté de communes du Caudrésis-Catésis (06/10/15), réunion avec le Sousprefet le 06/10/15, Communauté de communes du Pays Solesmois (04/11/15), commune de Walincourt-Selvigny (04/11/15), communes de Cantaing-sur-Escaut et de Flesquières (05/11/15), commune de Fontaine-Notre-Dame (05/11/15), commune de Troisvilles (05/11/15), communes de Cantaing-sur-Escaut/Noyelles-sur-Escaut/Ribecourt-la-Tour.

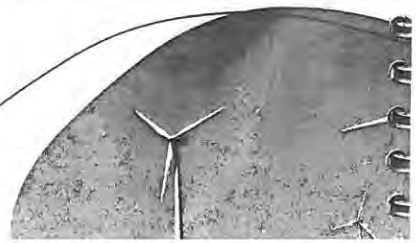

Le Pays labellisé Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

L'appel à initiatives « 200 territoires à énergie positive pour la croissance verte » avait pour objectif d'engager 200 territoires volontaires dans une démarche participative exemplaire au service du nouveau modèle énergétique et écologique français (réduction de 50% de la consommation d'énergie en France à l'horizon 2050 conformément au projet de loi sur la Transition énergétique).
Ségolène Royal a désigné, le 9 février 2015, 212 territoires lauréats du label Territoire à énergie positive sur 500 candidatures. Parmi les 212 collectivités lauréates, le Syndicat Mixte du Pays a obtenu une aide financière de 500 000 euros.
Ces subventions doivent permettre de financer rapidement des projets qui contribuent efficacement à la baisse de la consommation d'énergie sur le territoire, à la production d'énergie renouvelable et à la mobilisation citoyenne.

Le 22 juillet 2015, Monsieur Sylvain Tranoy et Monsieur Jacques Olivier, respectivement Président du Pays et Vice-Président Climat / Énergie ont été reçus au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie par Madame Ségolène Royal pour signer une convention avec l'Etat au titre de TEPCV. Cette convention permettra le soutien de projets de territoire découlant du Plan Climat territorial : travaux sur les bâtiments publics, développement du photovoltaïque...

Les projets TEPCV engagés en 2015
Pour répondre à l'axe 2 du Plan Climat qui prévoit de rénover et de construire durablement pour stabiliser les consommations d'énergie dans le bâtiment à 2020, deux projets ont été soutenus :
- Lancement du projet « Caméras thermiques et accompagnement des collectivités dans les économies d'énergie de leur patrimoine bâti »
- Organisation du groupement de commande pour la réalisation des audits énergétiques (pour les collectivités qui se sont inscrites au titre de l'action « Audit énergétique d'un bâtiment public + aide pour le ou les poste(s) prioritaire(s) du bouquet de travaux défini » du programme TEPCV.

Pour répondre à l'axe stratégique n°4 du Pan Climat qui est de produire et consommer autrement, en rénovant le parc d'éclairage public.
- Le projet d'optimisation de l'éclairage public (travail sur le diagnostic énergétique et la définition d'une stratégie ambitieuse de réduction des consommations d'énergie de l'éclairage public de la Communauté de communes du Caudrésis-Catésis, travail au groupement de collectivités pour procéder au relamping de l'éclairage public avec un objectif de réduction importante des consommations d'énergie).

Programme d'animations autour de l'écocitoyenneté et du développement durable

Le Pays anime avec le CPIE Villes de l'Artois des animations autour de l'écocitoyenneté et le collectif DD.
La cellule DD s'est réunie à plusieurs reprises en 2015 afin de préparer différents évènements, comme le festival de la biodiversité, les Naturiades.
- Réunions de la cellule (23/01/15, 26/03/15, 30/05/15, 22/09/15), préparation des évènementiels : festival de la Biodiversité (06/06/15),
- Organisation et participation à la réunion de présentation des « primes bénévolat nature », le 09/07/15.

SOUTENIR LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Volet général du Plan Local de Développement Économique

En cohérence avec le Schéma Régional de Développement Economique, le Plan Local de Développement Economique a pour ambition de conforter l'action de l'ensemble des acteurs du développement économique du territoire.

La stratégie du PLDE est synthétisée autour de 3 axes :

1 - COHÉSION DU TERRITOIRE
- Mobilité
- Maintien du commerce et de l'artisanat
- Développement des lieux d'accueil des entreprises

2 - COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES
- Développement des filières structurantes
- Création transmission d'activité
- Formation des habitants adaptée aux mutations économiques

3 - ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
- Développement des zones d'activité et accessibilité TIC
- Service à la personne (volet ESS)
- Cadre de vie et qualité

Les instances du PLDE se sont réunies à plusieurs reprises en 2015 :
- Organisation d'un conseil de gouvernance le 15 janvier
- Animation d'un comité technique PLDE le 26 mars
- Présentation aux élus d'un bilan des aides aux entreprises sur le Cambrésis le 19 juin 2015 à l'assemblée générale de CDE

Montage d'un projet au titre du Fonds d'Intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC)

APPEL À PROJETS - ÉDITION 2015

Les Collectivités locales du Pays du Cambrésis et les Unions commerciales, la CCI et la CMA du Nord Pas de Calais Picardie ont décidé de réaliser un partenariat dans une optique d'**amélioration générale et durable du tissu artisanal et commercial du Pays du Cambrésis.** C'est dans ce cadre que le syndicat mixte a déposé une candidature au titre du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC).

Le FISAC est un outil d'accompagnement des évolutions des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services pour préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité.

L'échelle de la candidature, correspondant à l'arrondissement de Cambrai, hors Cambrai, est importante (115 communes et 129 755 habitants) et justifie le fait qu'un dossier de candidature soit déposé par le Syndicat Mixte du Pays et un autre par la Ville de Cambrai (32 852 habitants).

Les priorités de la candidature du Pays du Cambrésis sont de :
- Maintenir le dernier commerce dans les espaces ruraux en les diversifiant, condition indispensable à leur survie ;
- Maintenir le commerce dans les quartiers prioritaires de la ville et les villes relais en grande difficulté ;
- Innover dans les produits, les pratiques commerciales pour répondre au mieux aux besoins et attentes des consommateurs et des nouveaux habitants.

Quelques actions éligibles au FISAC
- les actions de fonctionnement (animation, communication et promotion commerciale, recrutement d'animateurs de centre-ville, diagnostics économiques et commerciaux des points de vente...) ;
- les actions d'investissement (halles et marchés, centres commerciaux de proximité, signalétique commerciale, aides directes aux entreprises...).

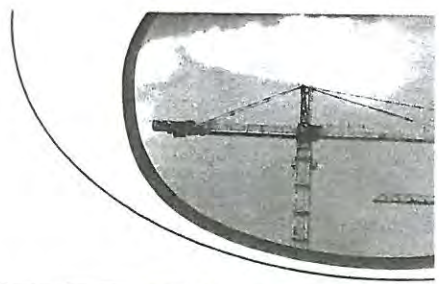

Partenariat Pays du Cambrésis / Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Le Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ont décidé de mettre en place, en 2015, un partenariat opérationnel pour déployer des projets et des outils dans les domaines de l'économie et du développement durable.

Les orientations stratégiques de la CMA à travers son Plan Régional de Développement de l'Artisanat 2014-2020 et celles du Pays à travers son Plan Local de Développement Economique (PLDE), son Plan Climat territorial (PCT) se rejoignent sur de nombreux objectifs, comme :
- Le maintien et le développement du commerce et de l'artisanat ;
- Le soutien à l'innovation et au développement international des entreprises et le renforcement du lien entre les entreprises locales et les pôles de compétitivité et d'excellence régionaux ;
- La rénovation et la construction durable pour stabiliser les consommations d'énergie dans le bâtiment,
- ...

Forts des interactions possibles entre les deux structures, le Pays et la CMA s'engagent ainsi à unir leurs moyens et leurs réseaux afin de mettre en oeuvre des projets et outils sur trois champs thématiques :
- **L'agro-alimentaire**, avec pour objectif de soutenir les entreprises artisanales du secteur à se développer et innover.
- **Le textile**, avec pour objectif d'aider au développement, à l'innovation, au développement international les entreprises artisanales textiles du territoire.
- **L'habitat durable**.

Assistance à maîtrise d'ouvrage commerce - artisanat et services

En 2015, le Pays du Cambrésis a été retenu pour bénéficier d'une AMO régionale sur le commerce - artisanat et les services. L'objectif de cette AMO était de définir une stratégie et un programme d'actions sur les thématiques du commerce, des services et de l'artisanat.

L'étude montre que :
- 55 communes sur les 116 de l'arrondissement ne disposent d'aucun commerce alimentaire sédentaire
- 19 communes sont sur le point de perdre leur dernier commerce

Plusieurs enjeux sont ressortis :
- Maintenir une offre commerciale suffisante sur un territoire qui voit sa population augmenter en zone rurale
- S'adapter aux nouveaux modes de consommation des jeunes ménages avec le numérique (click and collecte...)

Plusieurs rencontres ont eu lieu :
- o 3 Comités de suivi : 22 Avril, 11 juin et 8 juillet 2015
- o 2 ateliers de travail : 20 mai 2015 et le 11 juin 2015
- o journée du 8 octobre organisée par le Conseil Régional à Arras sur un bilan échange des 4 territoires bénéficiaires de l'AMO en 2016

En 2015 : Reconduction du soutien à la couveuse d'entreprise, porté par la Boutique de Gestion Espace à hauteur de 18 000 €

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

La préservation et la restauration des espaces naturels

En 2015, le Pays a assuré l'accompagnement des communes dans une démarche de valorisation du patrimoine naturel et a mis en place l'opération plantons de décor.

L'accompagnement des communes dans leurs projets de plantation.

Afin d'apporter une plus-value pédagogique et écologique au bois communal, **la commune de Fontaine au Pire** s'est engagée, en 2015, dans deux études d'aménagement du boisement
Coût global du projet : 134 280 € H.T. financé à 70% par le Conseil Régional Nord – Pas de Calais dans le cadre de la Programmation Pays / Région.

Les communes de Doignies et Moeuvres ont été accompagnées dans le cadre de mesures compensatoires liées à l'implantation d'un projet éolien. Une étude sur les possibilités de plantations de haies a permis de planifier la plantation de 590 mètres de haies bocagères le long de voiries communales. Les plantations seront réalisées en 2016 et seront accompagnées d'une distribution de jeunes plants aux habitants.
Coût global du projet : 3 163,80 € H.T. (hors plants à destination des habitants) financé par la société RP Global.

La commune de Thun L'Evêque a été accompagnée sur un projet de verger communal « hautes tiges» et « basses tiges » d'essences fruitières locales. Ce projet de plantation est complété de la mise en place de panneaux pédagogiques. L'aménagement du site sera réalisé au cours du premier trimestre 2016.
Coût global du projet : 3 505,80 € T.T.C. Le plan de financement reste à définir.

La commune de Vendegies sur Ecaillon a réalisé un projet de boisement d'une parcelle communale sur une superficie de 2500 m² avec l'implantation de bosquets et d'une lisière étagée.
Coût global du projet : 1 171,00 € T.T.C. financé par la Commune dans le cadre de l'opération Plantons le décor.

La commune de Saint Martin sur Ecaillon a réalisé la réhabilitation et la valorisation d'un site dans le cadre de l'aménagement d'un espace communal. La commune a été accompagnée sur l'aspect végétalisée du site par la plantation de 8 arbres fruitiers palissés et de 40 mètres de haie.
Coût global du projet : 500,00 € T.T.C. financé par la Commune dans le cadre de l'opération Plantons le décor.

La commune de Saint Souplet a réalisé la plantation de 500 mètres haies dans le cadre de mesures connexes à la requalification du lit mineur de la Selle réalisée par le Syndicat Mixte du Bassin de la Selle.
Coût global du projet : 1914,15 € T.T.C. financé par la Commune dans le cadre de l'opération Plantons le décor.

Le Pays a accompagné la commune de Noyelles sur Escaut à l'élaboration des panneaux pédagogiques et à l'inauguration du verger le 26 septembre 2015.

La campagne « Plantons le décor » 2015 - 2016

Voilà une vingtaine d'années que l'opération « Plantons le décor » est menée dans le Nord - Pas de Calais. Le Pays du Cambrésis s'y est associé il y a cinq ans afin de permettre aux particuliers, aux associations, écoles, entreprises et collectivités d'agir pour le cadre de vie tout en préservant la biodiversité locale et les paysages de notre région.
Plantons le décor, c'est un catalogue de près de 150 variétés d'arbres, d'arbustes, de plantes grimpantes, et de variétés anciennes de pommes, poires, cerises et prunes de chez nous qui sont proposés en commande groupée.

Depuis cinq ans, l'opération remporte un vrai succès : plus de 25 000 arbres ont été plantés sur les terres du Pays du Cambrésis. **Sur la campagne 2015-2016, près de 5 000 arbres ont été commandés.**

La date limite des commandes était fixée au 13 novembre pour une livraison qui était prévue le 12 décembre.

Des animations et des conseils gratuits

L'opération Plantons le décor, c'est aussi l'organisation d'animations ouvertes au public sur tout le territoire, avec des conseils pour permettre à chacun de contribuer à l'enrichissement de la biodiversité : conseils sur le choix des fruitiers d'antan, démonstration de taille sur arbres fruitiers...

Au programme de la campagne 2015 - 2016 :

- Le 26 septembre, à Noyelles-sur-Escaut, inauguration et visite du verger
- Les 10 et 11 octobre, à Cambrai, stand et conseils autour des fruitiers d'antan au salon avicole.
- Le 17 octobre, à Sommaing-sur-Ecaillon
- Le 11 mars 2016, à Ors, démonstration de taille sur arbres fruitiers

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Le programme européen LEADER

2015 a été l'année de transition entre la programmation 2007/2013 avec l'instruction des derniers dossiers programmés et la nouvelle programmation LEADER avec la préparation de la candidature pour le programme 2014/2020.

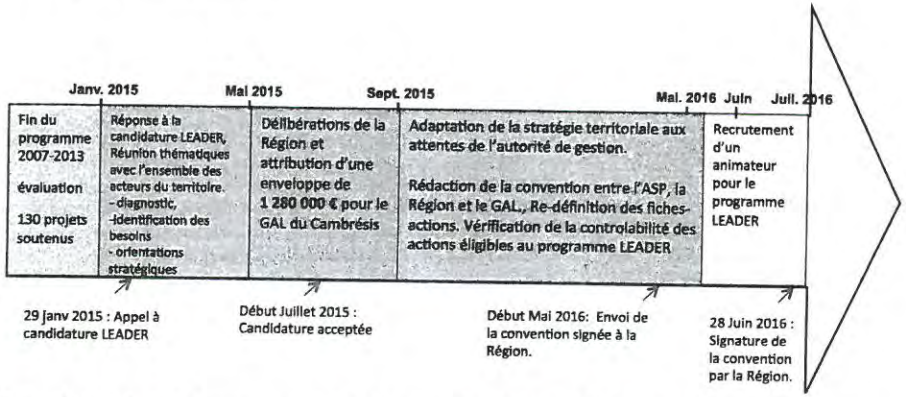

Au vu du succès de la programmation 2007-2013 (130 projets – 1 170 000 euros de FEADER programmé), le Pays du Cambrésis a déposé le 27 avril 2015 sa candidature pour la nouvelle programmation 2014-2020 du programme européen LEADER.

Afin de favoriser la démarche ascendante et l'implication de tous les acteurs du territoire, cette nouvelle stratégie est le fruit :

- D'un travail d'évaluation du précédent programme
- D'un diagnostic « Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces » permettant d'identifier les enjeux stratégiques de développement pour le territoire.
- D'un travail collaboratif et participatif des forces vives du territoire (associations, citoyens, élus, partenaires publics et privés, chambres consulaires…)

Les étapes d'élaboration de la candidature :

- Partie diagnostic partagé : session des groupes de travail de février
  - *o 05 février : groupe Développement économique de proximité*
  - *o 12 février : groupe Patrimoine/ Tourisme*
  - *o 19 février : groupe Développement Durable*

- Partie stratégie locale de développement et Plan d'action qui découle de la stratégie locale de développement (SDL) : session des groupes de travail de mars
  - *o 05 mars : groupe Développement économique de proximité*
  - *o 12 mars : groupe Patrimoine/ Tourisme*
  - *o 09 mars : groupe Développement Durable*

Le 16 avril 2015, l'ensemble des acteurs du GAL ont validé la stratégie LEADER.

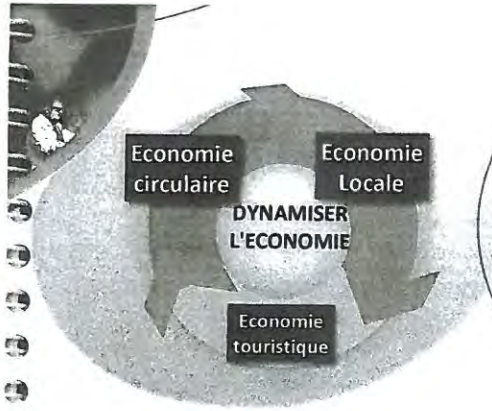

La stratégie s'oriente autour de 3 axes (résumés dans le tableau ci-dessous) :

- **Axe 1 : Développer, moderniser, promouvoir l'offre économique du Cambrésis rural**
- **Axe 2 : Développer, moderniser et valoriser l'offre touristique du Cambrésis rural**
- **Axe 3 : Accompagner les filières liées à l'économie circulaire (valorisation des déchets, produits locaux).**

Développer, moderniser, promouvoir l'offre économique du Cambrésis rural	Développer, moderniser et valoriser l'offre touristique du Cambrésis rural	Accompagner les filières liées à l'économie circulaire
Dynamiser l'offre de services économique existante • Accompagner l'installation, le développement, la reprise de microentreprises de services économiques de proximité • Améliorer la performance énergétique des bâtiments commerciaux et artisanaux • Améliorer la lisibilité des activités économiques : actions de communications	**Soutenir l'offre de services touristique existante** • Accompagner l'installation, le développement des hébergeurs et restaurateurs • Renforcer l'accueil numérique de la destination Cambrésis • Déployer un nouveau réseau pour les prestataires type hébergeurs/restaurateurs (type « bistrot de pays »)	**Soutenir la filière liée aux produits locaux** • Accompagner la commercialisation des produits locaux du Cambrésis • Sensibiliser aux produits locaux
Soutenir une nouvelle offre économique de proximité • Diversifier l'offre économique de proximité par de nouveaux produits et/ou services • Accompagner les démarches de mutualisation des services économiques de proximité	**Soutenir une nouvelle offre touristique de proximité** • Soutenir la marque territoriale touristique : destination Cambrésis • Développer le tourisme fluvial et les activités nautiques • Développer le maillage des aires d'accueil de camping-car • Améliorer la visibilité des lieux touristiques et culturels • Sensibiliser et valoriser à la protection et à la réhabilitation du patrimoine	**Soutenir la filière liée à la valorisation des déchets** • Améliorer la filière de gestion des déchets par la connaissance • Favoriser le recyclage des déchets par la mise en place d'équipements spécifiques • Développer les actions liées à la réduction, à la revalorisation, au réemploi et recyclage des déchets • Sensibiliser à la réduction et à la valorisation des déchets.

Le Cambrésis a été retenu territoire LEADER pour la période 2014/2020, lors de sélection officielle des Groupes d'Action Locale (GAL) par la Commission Permanente du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, le 6 juillet 2015.
Le Cambrésis dispose d'une enveloppe de 1 280 000€ de fonds LEADER pour soutenir des projets qui répondent à la stratégie établie par le GAL.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

En 2015, le Pays a mis en place le Fonds local d'initiative Pays (FLIP) pour la cinquième année consécutive

Depuis 2011, le Pays du Cambrésis met en place un dispositif d'aide aux projets associatifs du territoire : le Fonds local d'initiative Pays (FLIP).
Il s'agit d'une aide, d'un montant pouvant atteindre 3 000 euros (maximum), destinée à soutenir par exemple **les animations liées au développement durable, les actions de promotion et de valorisation du patrimoine culturel , les projets innovants dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, ...**

Depuis 2011, 59 projets ont été soutenus par le FLIP.

En 2015, le comité de gestion (instance d'attribution des fonds) a décidé de soutenir 14 projets associatifs pour un montant total de subvention d'environ 15 000 euros. Le montant des subventions par projet attribué était entre 500 et 1 500 euros, ce qui fait une moyenne de subvention FLIP attribuée de 1 070 euros par projet.

Les projets soutenus en 2015 :

	Porteurs de projets	Intitulé des projets	Thématiques
1	Les Amis du clocher de Cagnoncles	Sons et lumières	Valorisation du patrimoine local, culturel et promotion de l'histoire du Cambrésis
2	Ateliers des passionnés de modélisme	Exposition multimodélisme de Saint Aubert	Valorisation du patrimoine local et promotion de l'histoire du Cambrésis
3	AMICALE LAIQUE de Rieux en Cambrésis	Exposition sur l'histoire et la vie de Rieux en Cis	Valorisation du patrimoine local et promotion de l'histoire du Cambrésis
4	Association Aglaé au Fil du Temps... de Viesly	Exposition sur la naissance de l'aviation	Valorisation du patrimoine local et promotion de l'histoire du Cambrésis
5	A100danses	Street festival	Promotion et valorisation du patrimoine culturel
6	Archéo'site	Film promo des activités artisanales de l'Archéo'site	Valorisation du patrimoine local et promotion de l'histoire du Cambrésis
7	Font'n Gym	Eco Gym	Accompagnement des animations liées au PCT
8	Ligue NPDC de Course d'orientation	Animation ludique autour du patrimoine de Cambrai	Valorisation du patrimoine naturel, bâti et promotion de l'histoire du Cambrésis
9	Y'S'RON TOUDIS LA	Le Carnaval des géants	Valorisation du patrimoine naturel, bâti et promotion de l'histoire du Cambrésis
10	Scènes du Haut Escaut	Construction de boites en bois	Promotion et valorisation du patrimoine culturel
11	Beauvois Expansion Animation	Fabrication et Baptême du « Tiot mile Del fabrique »	Valorisation du patrimoine de tradition et promotion de l'histoire du Cis
12	Centre social du centre-ville de Cambrai	Quartier d'histoire	Valorisation du patrimoine de tradition et promotion de l'histoire du Cis
13	St Jacques en Boulangrie	Topoguide	Valorisation et promotion du patrimoine naturel
14	APEPITE	Du Cambrésis à l'Europe pour promouvoir l'éducation sociale et solidaire	Accompagnement des actions de sensibilisation à l'ESS/Renforcement des échanges entre structures du territoire et avec des structures extérieures

La programmation Pays/Région

2015, fut une année de transition, avec les élections régionales et la fusion des deux régions.

Les projets soutenus au titre du dispositif régional en faveur des Pays :

Volet Trame Verte et Bleue
- Création et aménagement d'une mare, commune de Fontaine au Pire : 93 995 €

Volet maitrise de la périurbanisation
- Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » (aides aux travaux et éco-primes, enveloppe 2015/2016) : 66 048 €

Volet initiatives locales
Dans le cadre du tourisme de mémoire, le Pays accompagne la CAC en appui technique sur le projet du centre d'interprétation autour du tank de Flesquières qui sera inauguré en novembre 2017.

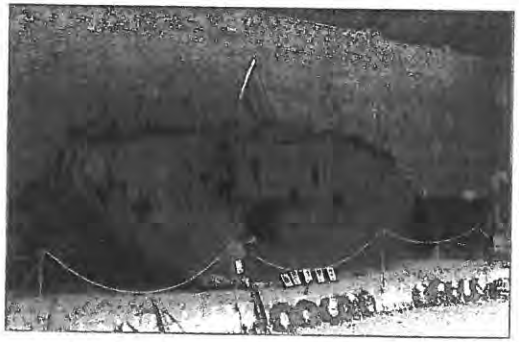

Le projet a fait l'objet d'une sollicitation de soutien financier au titre de la programmation Pays en 2015, à hauteur de 330 000 €.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2015

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE BUDGET PRINCIPAL

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes			
Prévisions budgétaires	368 188.91 €	813 188.45 €	1 181 377.36 €
Titres de recettes émis	154 388.72 €	787 177.32 €	941 566.04 €
Réductions de titres	-	-	-
Recettes nettes	**154 388.72 €**	**787 177.32 €**	**941 566.04 €**
Dépenses			
Autorisation budgétaires	368 188.91 €	813 188.45 €	1 181 377.36 €
Mandats émis	66 186.14 €	604 223.45 €	670 409.59 €
Annulations de mandats	-	-	-
Dépenses nettes	**66 186.14 €**	**604 223.45 €**	**670 409.59 €**
Résultats de l'exercice			
Excédent	**88 202.58 €**	**182 953.87 €**	**271 156.45 €**
Déficit			

RÉSULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE BUDGET ANNEXE PIG

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes			
Prévisions budgétaires	-	731 471.51 €	731 471.51 €
Titres de recettes émis	-	420 863 €	420 863 €
Réductions de titres	-	0	0
Recettes nettes	**-**	**420 863 €**	**420 863 €**
Dépenses			
Autorisation budgétaires	-	731 471.51 €	731 471.51 €
Mandats émis	-	425 089.47 €	425 089.47 €
Annulations de mandats	-	-	-
Dépenses nettes	**-**	**425 089.47 €**	**425 089.47 €**
Résultats de l'exercice			
Excédent	-	-	-
Déficit	-	**4 226.47 €**	**4 226.47 €**

Pays du Cambrésis Syndicat Mixte

RÉSULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE PIG

	Résultat de clôture 2014	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture 2015
Budget Principal			
Investissement	173 058.8 €	88 202.58 €	261 261.38 €
Fonctionnement	68 419.74 €	182 953.87 €	251 373.61 €
Total	**241 478.54 €**	**271 156.45 €**	**512 634.99 €**
Budget Annexe « Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux »			
Investissement	-	-	-
Fonctionnement	261 435.11 €	- 4 226.47 €	257 208.64 €
Total	**261 435.11 €**	**- 4 226.47 €**	**257 208.64 €**

Liste des équipements propres acquis par l'EPCI (récapitulatif)

Montant des acquisitions 2015 :

Article	Fournisseur	Libellé	Montant (€)
2183	LOGIN	Matériel informatique	108.48
2183	LOGIN	Matériel informatique	3 643.20